

COMMUNE DE PONT D'OUILLY

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DU 31 JANVIER 2018

Sous la présidence de Maryvonne GUIBOUT, Maire

à laquelle assistaient : Jacky LEBRETON - Maryvonne GRAINDORGE - Gilles MAUDUIT Maire-adjoints

Christiane HUREL - Éric MARAIS - Chantal MARIE - Lydia RIGOT - Franck DUMAY - Vincent

MEYER - Sylvie HELIE - Cassandre BRIAND - conseillers municipaux

Absente excusée : Sylvie RAIRIE pouvoir à Lydia RIGOT

MAIRIE : Réaménagement et mise en conformité accessibilité, incendie et performance énergétique

Suite à la présentation de l' A.P.S. (avant projet sommaire) le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce dossier et charge le Maire d'en informer l'architecte.

Consultation des organismes de contrôle

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer la consultation auprès des organismes agréés pour effectuer les missions suivantes :

- Contrôle technique des travaux
- SPS Sécurité et Santé pendant les travaux
- Diagnostics amiante et plomb avant travaux

et autorise le Maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Demande de subvention DETR ET DSIL

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter les subventions D.E.T.R. et D.S.I.L. relatives à ce dossier et l'autorise à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Demande de prêts

Le Conseil Municipal charge le Maire et M. Gilles MAUDUIT Maire-Adjoint chargé du budget de consulter plusieurs organismes de prêts afin d'obtenir les meilleures conditions de financement pour les travaux de réaménagement et mise en conformité accessibilité, incendie et performance énergétique de la mairie.

En parallèle, le Conseil Municipal souhaite qu'une étude soit lancée afin de renégocier les taux des prêts en cours pour la commune

Le Maire et M. MAUDUIT sont autorisés à signer toutes les pièces nécessaires à ces dossiers.

Questions diverses :

Nouvelle carte Zone Agricole Défavorisée : A titre individuel les conseillers municipaux ont signés la pétition lancée par la FDSA puisque Pont d'Ouilly ne figure plus sur la nouvelle carte.

Aménagement de la cuisine « salle culturelle » : un devis va être demandé pour l'achat d'un nouveau four. Cette dépense pourrait s'inscrire au budget 2018.

Le Conseil Municipal fait le choix d'effectuer des réparations sur le camion du service technique pour un montant de 1000 €. Les contraintes budgétaires reportent son remplacement.